



La Sainte Barbe (p 15)



Le nouveau conseil municipal
des jeunes (p. 12)

Sommaire



Le Défilé de la Saint Nicolas



Éditorial <i>Les poids lourds...</i>	3	C.M.J <i>Engagement et Respect...</i>	12
Démocratie <i>Elections et Jeunes Electeurs ...</i>	4-5	Comité des Fêtes <i>Assemblée Générale...</i>	13
Foyer Rural <i>Ca marche...</i>	6-8	Retour vers le passé <i>Quartier Saint Blaise...</i>	14
Intergénérationnel <i>Anciens & Jeunes</i>	9	Commémoration <i>11 novembre & Sainte Barbe...</i>	15
Saint Nicolas <i>Défilé et clown...;</i>	10-11	Rythmes scolaires <i>Le débat...</i>	16

Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Crédits Photos : René DENILLE, Serge ZITELLA

Rédacteurs : Nicole POJE, Jean Claude BONNEFONT, Jean Claude BRESSON, René DENILLE, Daniel MOREL, Hervé TILLARD, Serge ZITELLA.

Publication à périodicité variable n° ISSN 1293-3074

www.ville-chavigny.fr

IMPRIMEUR : INPL - NANCY

EDITO



Enfin !

Certains n'y croyaient plus... Et pourtant, au printemps 2014, il en sera terminé de la **traversée de Chavigny par les poids-lourds** !

Ce dossier, véritable bras de fer, commencé dans les années 80 à Chavigny, avec les différents échelons de pouvoir, des instances locales jusqu'aux services de l'Etat, vient de se terminer.

Il y a quelques 30 ans, ce véritable boulevard à trois voies, sans le moindre feu tricolore dans l'agglomération, qu'empruntaient 12 à 15000 véhicules-jours, - dont plusieurs centaines de gros poids lourds - générait son lot d'accidents (un blessé grave ou décès chaque année) en plus des diverses nuisances.

Dans un premier temps, c'est l'opiniâtreté des habitants qui se sont mobilisés, - notamment les parents des enfants scolarisés, exposés tous les jours à ce trafic - qui a fait bouger les lignes, tant des instances locales que des services de l'Etat. Peu à peu, entre 1988 et la fin des années 90, une série de feux a régulé le trafic dans la Commune.

Depuis 2001, une action municipale d'envergure auprès des services de l'Etat a abouti au récent accord historique entre les communes de Chavigny, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Messein, la communauté de Communes Moselle et Madon, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et l'Etat.

Il aura fallu douze ans pour que le bon sens l'emporte et que les financements nécessaires à l'implantation d'une signalisation adaptée sur les auto-roues et routes du secteur soient trouvés.

Chaque collectivité a participé au financement de cette opération d'envergure et des arrêtés communs seront pris afin de rendre opérationnelle cette interdiction. L'ensemble des panneaux seront posés au printemps prochain... Il était temps !

Une grande première a eu lieu à Chavigny le 30 novembre avec le **défilé de la Saint Nicolas** organisé par le Foyer Rural.

La construction du char est le fruit d'un travail collaboratif intergénérationnel avec la participation du groupe d'adolescents de la commune et de leur animatrice Fanchon Cauville. Un bel exemple de "vivre ensemble" À renouveler sans modération !

Le dernier trimestre 2013 est également animé par la **mise en place des rythmes scolaires** à la rentrée de septembre 2014.

Véritable casse-tête administratif et financier, il a nécessité beaucoup de travail au groupe de travail composé des élus communaux, des enseignantes, des représentants de parents d'élèves et des associations chargées de l'animation jeunesse (MJC Lorraine et APS), pour proposer un dispositif de qualité aux enfants en septembre prochain.

Il convient d'ores et déjà de remercier chacun des participants pour la qualité des débats et l'engagement collectif sur ce projet qui sera présenté au premier trimestre 2014 aux familles lors d'une réunion publique

Un bon début d'année 2014 à toutes et tous.

DEMOCRATIE

Elections municipales 2014 : Changement du mode de scrutin...

Grande nouveauté du scrutin municipal des 23 et 30 mars 2014, les habitants éliront sur le même bulletin leurs conseillers municipaux et leurs conseillers à la communauté de communes. Quant au mode de scrutin, il devient
Un seul bulletin, mais deux élections...

Pour la première fois, les électeurs désigneront - et sur le même bulletin de vote - **les élus de leur commune et ceux de l'intercommunalité** (Communauté de Communes Moselle-et-Madon pour les habitants de Chavigny).

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal.

Cette innovation vise à tenir compte de la **généralisation des intercommunalités** qui exercent des compétences croissantes confiées par les communes depuis une vingtaine d'années (eau, assainissement, collecte des ordures ménagères, piscine, médiathèque...).

Il s'agit de les doter d'une légitimité démocratique beaucoup plus grande.

Les candidats à l'élection au conseil communautaire doivent obligatoirement être également candidats au conseil municipal.

A Chavigny, outre les **19 candidats au conseil municipal qu'il conviendra d'élire, 3 candidats à la CCMM** (2 titulaires et un « remplaçant ») figureront sur le bulletin de vote.

Exemple de bulletin de vote

Commune de Chavigny

Liste des candidats au Conseil Municipal

Martine S.
Christian V.
Christine T.
Alain B.
Viviane G.
Jérôme F.
Sylvie R.
Jean P.
Alice N.
Jacques L.
Julie H.
Martin K.
Valérie D.
Paul J.
Emilie C.
Gérard P.
Camille O.
Pierre A.
Violette M.

Liste des candidats au Conseil Communautaires

Martine S.
Alain B.
Viviane G.

DEMOCRATIE

Mode de scrutin : attention, nouveautés !

Les électeurs de toutes les communes de **plus de 1.000 habitants** éliront désormais leurs conseillers municipaux **selon le scrutin de liste** (réservé auparavant aux communes de plus de 3.500 habitants).

En clair, les conseillers sont élus sur des listes qui doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et autant d'hommes que de femmes, la loi exigeant que **les listes soient désormais paritaires** (un homme/une femme en alternance sur la liste).

Après le vote, la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire.

Si aucune liste ne dépasse 50% des voix au 1er tour, un deuxième tour est nécessaire.

Seules les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour. Le mode d'attribution des sièges est le même qu'au premier tour, sauf que c'est la liste arrivée en tête qui obtient automatiquement la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie entre toutes les listes.

Autre nouveauté, il est désormais impossible de rayer des noms ou d'en ajouter, le panachage n'est plus permis.

Les électeurs ne peuvent pas modifier les bulletins. A défaut, les bulletins sont considérés comme nuls. Les électeurs votent pour la liste de leur choix... en totalité.

De nouveaux électeurs

Cette année encore, il a été procédé à une remise des cartes d'électeurs à nos jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales.

Le maire a rappelé les étapes successives de la conquête du droit de vote.

Il a également évoqué le rôle important de Nelson Mandela pour le combat démocratique, référence qui a fait écho pour nos jeunes électeurs.

Un livret du citoyen a été remis à chaque nouveau électeur. A la fin de la cérémonie, la municipalité leur a offert le pot de l'amitié.

Nos élus ont pu ainsi échanger avec nos jeunes sur leur parcours personnel et leurs envies.



Preuve de l'intérêt de notre jeunesse pour l'avenir de leur commune, une cérémonie supplémentaire aura lieu au printemps prochain.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

FOYER RURAL

Randonnée Toulaise

Dimanche 6 Octobre, le Foyer Rural organisait une randonnée dominicale à laquelle participèrent une bonne vingtaine de marcheurs. Le lieu de départ était fixé à Blénod les Toul, un coup d'œil à l'église St Médard et à sa maison épiscopale et le groupe se dirigeait vers le Nord pour atteindre le bois de Charmes la Côte. Au cours de ce cheminement, ils eurent l'occasion de traverser deux parties de chasse sans déranger les chasseurs.

Au bord de la côte dominant Charmes, ils eurent l'occasion d'admirer Toul et sa cathédrale sous le soleil, le Mont Saint Michel, la côte Barine et la plaine s'étendant jusqu'à la forêt de Haye et plus loin Brabois. Par un chemin agréable, restant à la lisière de la forêt, ils rejoignaient Mont le Vignoble, puis les vignes et vergers au-dessus de Blénod.

Au terme de cette balade de dix kilomètres, un goûter et une dégustation les attendaient chez un viticulteur local. La discussion étant très intéressante, les randonneurs ne prirent congé que tard dans la soirée et ils se séparèrent enchantés par cette journée de plein air ainsi que par les nombreuses connaissances acquises en viticulture et élaboration du vin, regrettant peut-être que le patrimoine de Blénod fût si mal connu.



CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

FOYER RURAL

Les randonneurs dans le Bayonnais

Ils étaient **vingt randonneurs du Foyer Rural** à s'être donné rendez vous à Domptail en l'Air, petite commune d'une soixantaine d'habitants située sur un promontoire à sept kilomètres de Bayon.

Madame le Maire les attendait afin de leur retracer l'histoire de cette église. Après avoir été fermée pour travaux pendant douze ans et ouverte en 2008 pendant lesquels le gros œuvre, les peintures intérieures furent entièrement restaurés grâce à l'aide de la Fondation du Patrimoine, ce bâtiment est ouvert à des manifestations culturelles.

Après avoir remercié leur hôte pour l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu, les marcheurs s'élancèrent vers Romain, le plus petit village de cet arrondissement avant d'atteindre Méhoncourt où là également l'église méritait un arrêt, puis ils se dirigeaient vers les ruines de l'abbaye de Belchamp (fondée au XII^{ème} siècle), site méconnu et à l'abandon et qui au regard des randonneurs mériterait une sauvegarde.

Après cette pause monacale, le chemin du retour reprenait par les champs, au loin la découpe blanche de l'Eglise de Domptail se détachait du fond brumeux, un dernier chemin boueux, un passage à gué pour nettoyer ses chaussures, un sentier grim pant sous les noisetiers et les randonneurs retrouvaient leur point de départ après dix kilomètres de plein air dans ce secteur, au cours desquels ils ont juste croisé deux chevreuils mais pas de chasseurs. Les randonneurs se séparèrent contents de leur découverte de cette partie du Bayonnais.



FOYER RURAL

Randonnée du 19 Janvier à Einvaux,

Ils étaient dix huit randonneurs du Foyer Rural de Chavigny, chaussés et équipés, qui se sont retrouvés pour leur marche mensuelle, cette fois encore dans le Bayonnais.

Le point de départ étant le village d'Einvaux, ils eurent l'occasion d'admirer les ondulations des collines sous un pâle soleil qui avait du mal à percer la brume matinale. Après avoir traversé le vallon de Relacourt et passé auprès de la ferme abandonnée,



ils se dirigèrent vers le village de Clayeures en suivant la lisière du bois de Jontois. Le sentier tracé sur la carte avait disparu, repris par des labours récents ce qui rendit cette partie du périple glissante et boueuse, mais la suite du parcours enherbé permit d'alléger les chaussures.

Un arrêt à Clayeures, village doté de fontaines de maisons anciennes du XVII et XVIIIème siècle ainsi que d'un château, puis ce fût le retour vers Einvaux par la route, la brume ne leur permit pas de distinguer les tours de l'église St Jacques de Lunéville et la colline de Sion.

Néanmoins, les randonneurs se séparèrent tous pleinement satisfaits de cette matinée de plein air ayant profité du temps clément et des collines arrondies aux couleurs déjà bien vertes.

INTERGENERATIONNEL



Nos anciens se sont retrouvés le 17 novembre 2013 à l'espace André Chardin pour leur repas annuel. Chaque convive a pu apprécier le menu élaboré par Lionel Tonini, patron du restaurant le Criquet Les membres du CCAS ont choisi un des repas proposé par Lionnel TONINI.

Le menu était composé d'un feuilleté apéritif, d'une terrine de lapereau au foie gras et sa compote d'oignons rouges, de jambonnette de volaille farcie aux petits légumes d'un plateau de fromage et, d'une assiette gourmande. L'animation musicale de l'après-midi est l'œuvre de notre inimitable loulou.

Un coupon-réponse, ainsi qu'une information concernant l'aide au logement pour les personnes dépendantes ont été distribués à tous les participants.

Tous satisfaits d'avoir profité de cette après-midi festive, les convives se sont promis de se retrouver l'année prochaine.



Aide au 1er départ en centre de vacances

Pour favoriser la découverte des vacances collectives, l'opération « 1er départ en centre de vacances » permet **de bénéficier d'une aide financière significative, et adaptée à chacun, sur le coût d'un séjour.** Cette opération concerne le 1er départ en centre de vacances d'un enfant de 4 à 17 ans. Elle est ouverte à toutes les familles domiciliées dans une des communes participantes pour un départ sur un séjour proposé au catalogue et **sans condition de ressources.**

Ce dispositif est soutenu par la Direction régionale de la Jeunesse et des sports, la Caisse d'allocations familiales, le conseil régional de Lorraine et le conseil général de Meurthe-et-Moselle

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre mairie au 03 83 47 24 32 ou la Jeunesse au Plein Air au 03 83 24 41 45.

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Saint Nicolas

Un Saint Nicolas très attendu ...

Cette année, St Nicolas est arrivé en avance. Accompagné du père Fouettard, il a participé à **un défilé dans la commune le 30/11**, organisé en son honneur par le Foyer Rural.

Première depuis des années, cette manifestation a attiré de très nombreux chavignéens qui ont suivi dans les rues du village, le cortège composé de 2 chars, de la fanfare de St Nicolas de port et des danseurs du West Country Club de Chavigny.

Le premier char sur le thème du western était l'œuvre du Foyer Rural et des ados de la commune, le second celui de l'Atelier du Savoir-Fer de Neuves-Maisons.

Un vin chaud et un goûter attendaient tous les participants à la fin du parcours sur l'esplanade André Chardin.



Puis le 5/12, après avoir visité d'autres contrées, St Nicolas avec son acolyte le père Fouettard, est revenu pour passer toute la journée à Chavigny. Ils sont restés toute la matinée avec les élèves des écoles maternelle et élémentaire. Ils ont reçu un accueil chaleureux de la part de tous les enfants qui leur avaient préparé une surprise : des dessins, des chants. Ensuite, ils distribuèrent à chacun une clémentine et un Saint Nicolas en chocolat. Il promet de revenir l'an prochain.

En fin d'après-midi, le comité des fêtes a accueilli les enfants pour un spectacle offert par la municipalité.

Le clown Karamel et sa Kracotte de la compagnie des « Rats Porteurs » ont fait leur cirque en enchaînant acrobaties, jongleries avec des diabolos, bâtons du diable, massues..., le tout sous la forme de gags, d'histoires drôles et humoristiques très appréciés par les enfants et les parents présents en nombre dans la salle.

Un goûter offert par le comité des fêtes fut servi à tous les enfants, à la fin de la représentation tandis que St Nicolas distribuait des bonbons. Après tirage au sort du meilleur dessin du concours organisé par le comité des fêtes, St Nicolas remit à la gagnante, Maeva Rémy, élève en CE2, un livre sur son histoire ainsi que des friandises.



Saint Nicolas - Ecoles



Classe de Mme LIMOUSI



Classe de Mme RAOULT



Classe de Mme RONDAGS



Classe de Mme SCHLICKLING



Classe de Mme VUIDARD



Classes Maternelles

Conseil Municipal de Jeunes

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Des élections partielles pour compléter le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) se sont déroulées le 5 novembre 2013 après une campagne « électorale » comme de coutume : dépôt des candidatures, affichage des programmes à l'école pour les électeurs des classes CM1/CM2.

Le vote a eu lieu après la récréation dès 15h30, véritable leçon grandeur nature d'éducation civique et citoyenne, puisque, comme pour les élections « adultes » des urnes, des isoloirs et des tables d'émargements ont été tenues par des enfants eux-mêmes.

Puis après le dépouillement, ont été déclarés élus, en CM1 : Oscar Dry, Mathis Planchenot et Valentin Bazoge et en CM2 : Léane Maréchal et Yann Treppe. Lilou Legardeur et Mattéo Labar participeront aux réunions en tant que membres associés.



Le lendemain, les nouveaux élus (es) ont assisté à leur premier conseil. Ils ont été accueillis par Maude Friery, le Maire junior et Hervé Tillard, le Maire de la commune ainsi que d'autres élus du C.M.J. : Kassy Beauperin, Maude Tonini et les adultes en charge du C.M.J. : René Denille adjoint, Christine Mazoyer et Jean Claude Bresson conseillers municipaux et Fanchon Cauville, animatrice jeunesse.

Avec l'appui des adultes chargés de l'animation du CMJ, les enfants vont se mettre au travail pour réaliser leurs projets dans les domaines suivants : la prévention routière (pédibus, piste cyclable, ralentisseurs, élargissement des trottoirs), l'environnement (canisacs, poubelles, protection des arbres, collecte des eaux de pluies pour l'arrosage), l'installation de bancs et d'un skate park. Ils vont aussi poursuivre la réalisation d'une vidéo sur l'école d'antan et d'aujourd'hui dans le cadre de « La Rue est à Nous ».

La séance s'est terminée par la distribution d'un livret d'informations citoyennes sur la vie des communes puis par un pot de bienvenue.



Enfants élus CMJ, portes drapeaux

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 31 janvier 2014.

Jean-Denis Vairalles, président du comité, a présenté le rapport moral pour l'année 2013. Il a fait le bilan des manifestations et concerts organisés pendant cette année.

Il a souligné le succès de la deuxième grande fête de village : les Automnales qui commémorent les 850 ans de Chavigny en 2011, a rassemblé la population de Chavigny et d'ailleurs autour du thème de la nature avec le partenariat d'autres associations (Foyer Rural, Association Périscolaire, l'Atelier Théâtre, les Ados de Chavigny avec leur animatrice Fanchon Cauville).

Il a rappelé l'organisation des fêtes traditionnelles : le 14 juillet avec le DJ David et le défilé de lampions apprécié des Chavignéens petits et grands et la St Nicolas avec un spectacle de clowns offert par la Municipalité.

En mai, le traditionnel vide-greniers, très prisé des chineurs, qui en est à sa 9^{ème} édition, a connu encore une affluence record tant par le nombre de visi-

teurs que par la présence de 120 exposants.

Après le loto (2^{ème} édition), le comité des fêtes a innové avec la création de Broc'Livres et vinyles, une bourse aux livres et aux vinyles. Les visiteurs ont répondu présent et se sont succédés tout au long de la journée et ont appelé à son renouvellement.

Enfin, « La nuit des Reines » par la troupe Incognito et « Future Légende » ont ponctué le programme culturel du comité.

Après avoir approuvé le bilan moral et financier, les adhérents ont élu le nouveau conseil d'administration : Jean-Denis Vairalles, président; Brigitte Champagne, vice-président; Daniel Delolme, trésorier; Jean-Louis Munier et Sylvie Leheux, trésoriers-adjoints; Bernard Champagne, secrétaire; Stéphane Duillon, secrétaire-adjoint.

Quelques instants des manifestations en 2013...



La Nuit des Reines



La Brocante



Loto des Adultes



Future Légende



La Fête Nationale

Calendrier des manifestations consultable sur cfchavigny.blogspot.com.

Programme 2014 : 3^{ème} loto le 9 mars, 10^{ème} vide-greniers le 18 mai, 3^{ème} Grand Prix de Caisses à Savon le 14 septembre.

Retour vers le passé

Le quartier Saint-Blaise.

Il peut paraître curieux de commencer de tour d'horizon des quartiers de Chavigny par le quartier Saint-Blaise, dont les maisons ne datent que des années 1970. Mais c'est la partie du village qui a été la plus anciennement habitée.

On a trouvé récemment au lieudit le Haldat des « bas-fourneaux », traces d'une activité sidérurgique au Moyen Âge ; mais rien ne prouve jusqu'ici qu'un habitat leur ait été associé ; il s'agissait peut-être d'ateliers sidérurgiques temporaires ou saisonniers.

La seule preuve que l'on possède de l'existence à Chavigny d'un véritable village est la présence au XII^{ème} siècle (dès 1126) d'une petite église dépendant de l'« église-mère » de Chaligny, qui dépendait elle-même de l'abbaye Saint-Vincent de Metz.

Des habitants sont donc venus s'installer en bordure de la forêt, au-dessus de la vallée du Mazot, et quand ils ont été assez nombreux, ils ont pu construire une église. Cette église a été placée sous l'invocation de saint Blaise : un saint très populaire en Lorraine, guérisseur des maux de gorge et familier des bêtes sauvages, comme celles qui peuplaient encore à l'époque la forêt de Haye.

L'ancien village de Chavigny, qu'on appelait aussi Saint-Blaise, était groupé, en lisière de la forêt, autour de son église, mais aussi d'une tour qu'on appelait la Tour Saint-Blaise, et qui appartenait à un seigneur local. L'église contenait un peu plus de cent places, comme on le voit en étudiant les plus anciens bancs, construits en chêne, qui se trouvent encore dans l'église actuelle. On les a transférés dans la nouvelle église en 1773, lorsque l'ancienne a cessé d'être utilisée.

Cette dernière était certainement devenue trop petite pour une communauté en expansion ; elle était trop éloignée du centre du village, qui s'était déplacé vers le fond de la vallée, et, à moins d'un détour, l'on ne pouvait y accéder que par le chemin de Certain champ, prolongé par un sentier très raide et malcommode ; en outre elle était certainement vétuste et aurait nécessité de coûteuses réparations, car elle venait en 1769, d'être frappée par la foudre, qui avait tué deux personnes « sous le grand portail ».

Quant à la Tour Saint-Blaise, il est difficile de fixer la date exacte de sa disparition. Elle a vraisemblablement été démolie en même temps que le château de Chaligny, en 1468, lors de la guerre qui avait opposé les Lorrains (du duché de Nancy) et les Bourguignons (du comté de Chaligny).

Il en restait tout de même au début du XVII^{ème} siècle une « terrasse », ainsi qu'un logis, qui a dû continuer à être occupé jusqu'au début du XVIII^{ème}. Elle n'a définitivement disparu du paysage qu'au moment du transfert de l'église.

L'emplacement de la tour, qui figure au cadastre de 1813, a été divisé en parcelles de culture, de même que l'ancienne église et l'ancien cimetière qui entourait cette dernière.

Georges Thoret m'a raconté comment dans sa jeunesse, il avait voulu fouiller de nuit, à la lueur d'une bougie, des cavités incomplètement comblées qui se trouvaient à l'emplacement de l'ancienne tour. Les habitants du village avaient pris peur en apercevant ces lumières inquiétantes et inexplicables.

Quant à l'ancien cimetière, son emplacement est parfaitement connu. L'abbé Houin, ancien curé de Chavigny, m'a signalé un grand nombre d'ossements brisés et plus ou moins décomposés que les maçons ont mis au jour lorsqu'ils ont creusé les fondations des premières maisons du quartier Saint-Blaise.

La source qui alimentait l'ancien village de Saint-Blaise a été captée, et c'est aujourd'hui son eau qui jaillit en contrebas à la fontaine Saint-Blaise, entre les numéros 71 et 73 de la rue de Nancy.

Tout le paysage de cette partie du territoire communal a été transformé lorsque la Compagnie générale de Tramways a procédé vers 1910 aux travaux de construction d'une ligne de tramways électriques entre Pont-Saint-Vincent et Nancy.

C'est au niveau du quartier Saint-Blaise que les rames, après avoir quitté la gare, décrivait une grande boucle pour entrer dans la forêt. La rue du quartier Saint-Blaise correspond à la plate forme de la voie.

Jean-Claude Bonnefont

11 Novembre & Sainte Barbe

Commémoration du 11 novembre 1918

De nombreux chavignéens(ennes), toutes générations confondues se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour rendre hommage aux femmes et aux hommes tués pendant la première guerre mondiale et commémorer le 95^{ème} anniversaire de l'armistice, lundi 11 novembre 2013.

Après la minute de silence, le maire au nom de la municipalité et **Jean-Pierre Thiébaux**, président de l'AMC (Association des Mutilés, Combattants et victimes de guerre) accompagnés par **des membres du Conseil Municipal des Jeunes**, ont déposé des gerbes au pied du monument.

L'harmonie municipale de Chaligny dirigée par Jean-Pierre Laloué a rythmé la cérémonie en jouant la Marseillaise et plusieurs airs de l'époque.

Les élus(es) du C.M.J., ont lu les noms de tous les chavignéens morts pendant cette guerre. Ils avaient prévu de planter un arbre (Reine des reinettes) pour la paix dans le verger conservatoire près de la salle André Chardin.

Le temps ne s'y prêtant pas, ils le feront au printemps prochain. Puis tous les enfants présents se rassemblèrent avec les élus du CMJ, Paul Belot, porte drapeau et Oscar Dry, jeune porte drapeau devant le monument aux morts.

Pour clôturer la commémoration, le maire invita l'assistance en mairie pour le vin d'honneur.



Ste Barbe : la fête des mineurs

Le 8 décembre 2013, Ste Barbe, patronne des mineurs était honorée à Chavigny. Les anciens « gueules jaunes » (surnom donné aux mineurs à cause de la couleur jaune du minerai de fer en Lorraine) de la mine de Chavigny et de Maron-Val de Fer, leurs familles et amis ont assisté à la messe célébrée en leur honneur.

Joël Ferry, fils d'un ancien mineur, a accueilli l'assemblée au nom du comité (*voir photo couverture*) en rappelant que cette célébration est un temps de rencontre convivial très apprécié des anciens mineurs de la vallée et de leurs familles mais aussi un temps de souvenirs, souvenirs forts des camarades disparus.

Ponctué par les chants de la chorale du Val de Fer, la cérémonie s'est terminée par le passage de relais pour la garde de la statue entre Marie-Jeanne Perrot, fille de mineur et Georgette Louis. La tradition veut qu'un mineur et/ou sa famille conserve à domicile, pendant un an, la statue St Barbe.

Tous se sont retrouvés ensuite à la mairie, pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Rythmes Scolaires

CONFÉRENCE-DÉBAT

La réforme du temps scolaire... (et des temps de l'enfant)

LUNDI 24 FEVRIER 2014
20H00 ESPACE CHARDIN
CHAVIGNY. ACCES PAR RUE DU CHATEL

Par Claire LECONTE

Professeur émérite de psychologie
de l'éducation, chronobiologiste.
Enjeux et commentaires sur la réforme
et sa mise en place.

Réservation souhaitée
au 03 83 15 90 00

Pour plus d'informations :
chavigny.animation@orange.fr

Entrée libre



Ville de Chavigny

MJC Lorraine



La commune a décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014 (comme le prévoyait les textes).

Afin de préparer au mieux cette réforme, la municipalité a créé un comité de pilotage constitué d'élue(s), des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des associations jeunesse locales

Il faut remercier l'ensemble de ces participants qui au fil des nombreuses réunions de travail ont mené un travail de fond pour proposer un projet éducatif centré sur les rythmes de l'enfant.

Cette réflexion a pris en compte l'intérêt de l'enfant, de ses rythmes et les attentes éducatives de chacun des partenaires.

C'est ce projet ambitieux et consensuel qui a été officiellement présenté à l'inspecteur de circonscription récemment. Il entre en tout point dans les objectifs originels fixés par le ministère de l'éducation.

Seule une dérogation horaire est demandée pour simplifier l'organisation de la vie familiale. Cette dérogation nous est **aujourd'hui refusée** (alors qu'elle est acceptée dans une commune voisine). Le débat n'est donc pas clos avec l'administration.

Ce projet sera présenté à l'ensemble des parents concernés lors d'une réunion publique.

Préalablement, pour permettre à tous d'appréhender au mieux les enjeux de cette réforme et participer au débat, le comité de pilotage a décidé d'inviter Claire Leconte à Chavigny pour une soirée de discussion sur le sujet.

Claire Leconte est professeur émérite en psychologie de l'éducation à Lille III. Chercheuse en chronobiologie et spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent, elle étudie depuis plus de 30 ans les rythmes d'activités attentionnelles et mnésiques.

*Elle a récemment contribué aux travaux de préparation de la loi Peillon pour la refondation de l'école. Elle est aussi l'auteur de l'ouvrage « des rythmes de vie aux rythmes scolaires : quelle histoire ! » paru en 2011.

Lors de cette soirée, elle apportera son point de vue et ses connaissances, plaçant au centre du débat les rythmes et les besoins de l'enfant plutôt que les questions pratiques et économiques liées à la réforme des temps scolaires.

Conférence gratuite, ouverte à tous à l'Espace Chardin : 3 rue de Nancy 54230 CHAVIGNY (accès parking par la rue Châtel)

Contact : Fanchon Cauville chavigny.animation@orange.fr / tel : 06 32 28 88 07

Pour en savoir plus, le site de Claire Leconte : www.claireleconte.com